LEDENON

Le bulletin des habitants de la commune

Mai 2019 n°28

nîmes métropole

BULLETIN MUNICIPAL

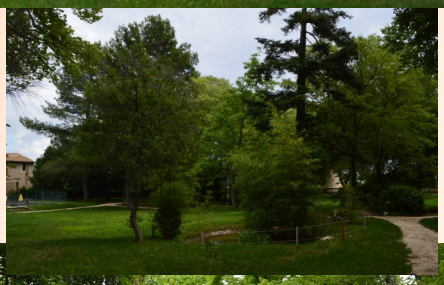

Photos : Delphine SILVESTRE

RESTAURANT

LE BISTROT

Ouverture le soir sur réservation*

*suivant le nombre minimum de réservation

Menu à 13.50€

entrée • plat
ou
plat • dessert

sur réservation :

Mariage
Anniversaire
Banquet
Baptême ...

Location de chambres à partir de 39€ la nuit

Menu à 14.90€

entrée • plat • dessert

du lundi au samedi midi
toute l année

06.23.52.58.20

Le Bistrot Ledenon

RN 86 - SERRE PLOUMA - 30210 LEDENON

CERLE

CENTRE EDUCATION ROUTIÈRE DE LÉDENON

Alain Dumas

cerledenon@wanadoo.fr

04 66 37 15 31

CIRCUIT DE LEDENON - 30210 LÉDENON

FORMATION PERMIS

B VOITURE

AAC CONDUITE ACCOMPAGNEE

FORMATION PROFESSIONNELLE

PERMIS POIDS LOURDS D-C-CE

REMORQUE BE-B96

Nous sommes producteurs
d'œufs plein air sur les Costières
et afin de vous garantir cette production locale,
nous avons créé la Marque

"Les œufs des Costières"

EARL
AVICOLE DES COSTIÈRES

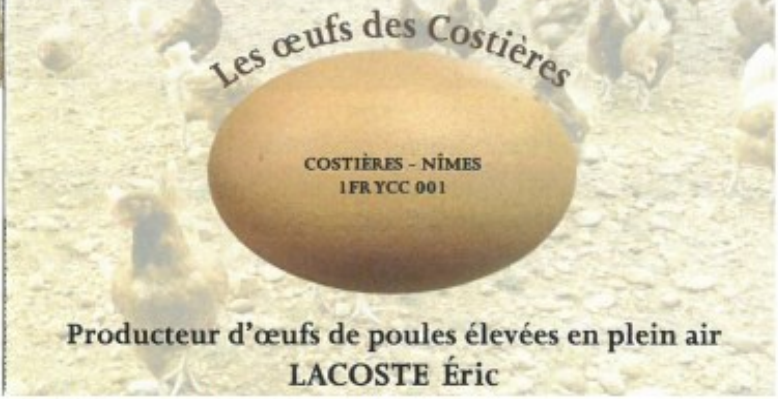

Producteur d'œufs de poules élevées en plein air
LACOSTE Éric

En vente : Côté Parc ou marché de Marguerittes Samedi matin

SOMMAIRE

- Le mot du Maire p.5
- Compte rendu Conseil Municipal p.6
- La Mairie vous informe p.10
- Les travaux à Ledenon p.14
- Manifestations passées p.15
- Associations du village p.22
- Agenda p.34
- Soirées FOOD TRUCKS p.35
- Les vendredis de l'Agglo p.36
- Etat civil p.39
- Coordonnées Associations p.40
- Contacts Utiles p.41
- Chronique dans notre village p.42

PHARMACIE CARRETON

Parapharmacie
Location et Vente de matériel médical
Homéopathie - Phytothérapie - Produits vétérinaires

www.pharmacie-carreton.fr
21, Route Nationale - 30320 BEZOUCE
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
Samedi de 9h à 12h
Tél. : 04 66 75 15 50 - Fax : 04 66 75 51 50

TEL 04 66 75 15 50

Lédenon, le bulletin de la commune,
n° 28, Mai 2019

Tirage à 800 exemplaires. Comité de lecture : Chantal DECLE-LOPEZ, Delphine SILVESTRE. Responsable de la rédaction : Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME. Impression : SEDI Equipement UZES. Photos : M. GOSSELIN, Mr CHAMONTIN, Me SILVESTRE, Mairie, Associations.

Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46
Contacter la mairie : mairie@ledenon.fr
Retrouver l'information : www.ledenon.fr

- Parfaite connaissance de notre village

PROFESSIONNALISME

- Transactions encadrées et sécurisées

SÉRÉNITÉ

- Votre suivi personnalisé
  Votre annonce et vos photos de qualité

CONFIANCE

Qu'attendons-nous pour se rencontrer ?

Deborah **BALLESTEROS**
06 32 08 07 78
deborah.ballesteros@iadfrance.fr

Laura **BOUDOU**
06 82 45 24 77
laura.boudou@iadfrance.fr

Chers Lédenonnaises et Lédenonnais,

J'ai le plaisir de vous présenter votre nouveau bulletin municipal.

En 2019, les principaux projets destinés à valoriser notre village et notre qualité de vie sont :

L'ouverture au public du Passage du Presbytère qui sera effective pour le milieu de cette année. Cette réalisation permettra l'ouverture d'une liaison piétonne entre le centre du village, le nouveau parking créé au pied de l'église et le quai de bus.

Le City Stade verra le jour sur le terrain du BR4 pour la fin de l'année.

L'intégralité des classes (maternelle et élémentaire) de notre école sera dotée de tableaux numériques à la rentrée scolaire de septembre.

L'amélioration de notre éclairage public continuera cette année avec le remplacement comme l'an dernier d'au moins 40 lampes à sodium haute pression par des lampes à Led.

L'ensemble des bâtiments communaux est dorénavant conforme aux normes d'accessibilité handicap.

L'étude de la phase 2 de l'aménagement et mise en sécurité de la RD 223 (Boulevard de l'Avenir) qui couvre la partie rue du Mistral jusqu'à l'extrémité sud du BR4 va être lancée.

En liaison avec l'ensemble des services concernés du Département, de Nîmes Métropole, d'Enedis et d'Orange et en regard des travaux d'évolution et d'enfouissements de réseaux prévus nous allons établir le plan pluriannuel de rénovation de nos voiries communales.

2019 devrait voir également le début des premières constructions sur l'emplacement du Projet Létino.

Les premiers travaux préliminaires pour le déploiement de la fibre optique en 2020 sur la commune sont lancés.

La réalisation de notre Plan Local d'Urbanisme devrait enfin se concrétiser fin 2019/début 2020.
Une grande partie des prérequis qui ont retardé ce projet est en voie d'être levée.
L'étude d'impact acoustique du circuit de vitesse de Lédenon sur la commune est terminée. Il devrait en découler un porté à connaissance de la part des services de la Préfecture.

Nous attaquons la fin de l'étude hydraulique qui va nous permettre de définir les contraintes qui seront à intégrer dans notre PLU. Nous espérons que plus rien ensuite ne viendra pénaliser les délais de production de celui-ci.

Je sais d'avance que nos principales fêtes de l'été : 14 juillet, Fête Votive et soirées Food Trucks seront comme d'habitude fort réussies.

Je me permets avant de conclure de vous rappeler que le 26 mai 2019 ont lieu les élections européennes.

Je vous laisse maintenant feuilleter ce bulletin et vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bon été.

Frédéric Beaume
Maire de Lédenon

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LEDENON

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2019 (EXTRAITS)

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 février 2019 adopté à la majorité moins une abstention (M. ORTEGA Damien).

Monsieur le Maire informe du retrait de l'ordre du jour du point n°9 « Autorisation occupation du domaine public pour pose de refoulement privé », cette autorisation relevant de la compétence du conseil départemental.

Décisions du Maire

Le Maire informe les conseillers municipaux des décisions prises dans le cadre de ses délégations :
Passation d'un avenant au marché public de travaux dans le cadre du projet d'aménagement du passage du Presbytère, avec la Société LAUTIER MOUSSAC, pour un montant de 7 922.34 euros HT (soit 9 506.81 euros TTC).

Approbation du Compte Administratif 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2018 dressé par le Receveur Municipal,

Considérant que M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Conformément à la loi, Monsieur le Maire se retire de la séance.

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente les résultats du compte administratif 2018 de la commune, qui peuvent se résumer ainsi :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	1 572 420.47 €	Dépenses	528 819.89 €
Recettes	1 636 299.21 €	Recettes	1 016 706.99 €
Résultat de l'exercice	+ 63 878.74 €	Résultat de l'exercice	+ 487 887.10 €
Résultat reporté	121 068.44 €	Résultat reporté	211 977.56 €
(-) affectation résultat			
Résultat de clôture	**184 947.18 €**	Résultat de clôture	**699 864.66 €**

Adopté à l'unanimité

Approbation du Compte de gestion 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2018 dressé par le Receveur Municipal,
Considérant que les écritures sont en concordance avec le compte administratif 2018 de la commune,
Monsieur le Maire ayant rejoint la séance,

Il est proposé d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2018 de la commune, établi par le Receveur Municipal

Adopté à l'unanimité.

Affectation des résultats 2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'approbation des Compte de Gestion et des Compte Administratif 2018 par le Conseil Municipal,
Il est proposé les affectations suivantes :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	+ 63 878.74 €	Résultat de l'exercice	+ 487 887.10 €
Résultat reporté	+ 121 068.44 €	Résultat reporté	+ 211 977.56 €
Résultat de clôture	**+ 184 947.18 €**	Résultat de clôture	**699 864.66 €**
		Solde restes à réaliser 2018	**- 188 971 € €**

Affectation en réserves au compte 1068 : 0.00 €
Report en fonctionnement (article R 002) : 184 947.18 €
Report en investissement (article R 001) : 699 864.66 €

Adopté à l'unanimité.

Vote des taxes locales 2019 (TH, TFb et TFnb)

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, propose de passer au vote des taux des taxes locales : taxes d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de reconduire les taux de 2018 pour l'année 2019 soit :

Taxe d'habitation : 13.25 %
Taxe foncière (bâti) : 18.58 %
Taxe foncière (non bâti) : 44.08 %

Adopté à l'unanimité

Subventions aux associations

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, annonce les montants proposés à allouer pour chaque association pour 2018.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2019
APAE	1 300 €
USEP	0 €
CLUB 3ème AGE « LI GINESTE »	0 €
GARD ECO TRAIL	400 €
VELO LEDENON	250 €
ENTENTE SPORTIVE "les 3 Moulins" (enfants)	400 €
ENTENTE JUDO du Pont du Gard	400 €
CHORALE « La Ritournelle »	100 €

Adopté à l'unanimité

Toutefois certains membres du Conseil Municipal ayant des fonctions au sein de quelques-unes d'entre elles, un vote séparé a été préalablement souhaité, à savoir :

ARCHEOLOGIE : 500 €
N'ont pas pris part au vote : MM. ORTEGA Damien et PRADIER Bernard
Nombre de votants : 10 + 2 pouvoirs = 12
Adopté à l'unanimité.

CLUB VETERANS FOOTBALL : 500 €
N'a pas pris part au vote : M. GUIRAUD Christophe
Nombre de votants : 11 + 2 pouvoirs = 13
Adopté à l'unanimité.

BOULES DU CASTELLAS : 400 €
N'a pas pris part au vote : M. BEAUME Frédéric
Nombre de votants : 11 + 2 pouvoirs = 13
Adopté à l'unanimité.

CLUB GYMNASTIQUE LETINO : 700 €
N'ont pas pris part au vote : Mme SILVESTRE Delphine et M. ODIARD Yannick
Nombre de votants : 10 + 2 pouvoirs = 12
Adopté à l'unanimité.

ST HUBERT CHASSE : 0 €

N'a pas pris part au vote : M. GUIRAUD Christophe
Nombre de votants : 11 + 2 pouvoirs = 13
Adopté à l'unanimité.

CODZ'ART : 400 €
N'ont pas pris part au vote : Mmes MANOLACHE Daniela et DHUEZ Marie-Jeanne
Nombre de votants : 10 + 2 pouvoirs = 12
Adopté à l'unanimité.

LEDENON ANIMATION : 9 000 €
(14 juillet : 2 000 € et Fête votive : 7 000 €)
N'a pas pris part au vote : MM. GUIRAUD Christophe et MIRA Nicolas
Nombre de votants : 10 + 2 pouvoirs = 12
Adopté à l'unanimité.

Reversement des produits locatifs 2018 au CCAS

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, rappelle la délibération du 23 septembre 2014 dans laquelle le Conseil Municipal avait décidé de reverser le montant des locations de salle et matériels au CCAS.

Il convient de délibérer annuellement pour fixer le montant de ce reversement.

Il est proposé :
Pour l'année 2019, de reverser, sur le budget du CCAS, la somme de 2830 euros, correspondant au montant des locations de salle et matériels encaissé en 2018.

Adopté à l'unanimité

Budget primitif 2019

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2018,
Vu l'affectation des résultats 2018,

M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux Finances, présente le budget primitif 2019 comme suit :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau des opérations pour la section d'investissement

Dépenses		**Recettes**	
Fonctionnement	1 229 997 €	Fonctionnement	1 229 997 €
Investissement	1 514 659 €	Investissement	1 514 659 €

Adopté à l'unanimité

Renouvellement du contrat d'assurance contre les risques statutaires

Le Maire expose :

Pour rappel, les agents de la fonction publique ne sont pas soumis au régime général de la sécurité sociale. En cas d'arrêt de travail (maladie, accident du travail, maternité, ….), la collectivité supporte seule la charge salariale des agents absents. Ce risque peut être « assuré ».

Notre collectivité est actuellement adhérente au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposés par le Centre de Gestion du Gard et dont le prestataire est GRAS SAVOYE / AXA.

Ce contrat arrive à son terme le 31 décembre 2019. Il convient donc de le remettre en concurrence selon le code des marchés publics, pour un nouveau contrat avec effet au 1er janvier 2020 et pour une durée de 4 ans.

Cette procédure nécessite d'octroyer au Centre de Gestion du Gard le droit d'agir pour notre compte.
Cette démarche permet de mutualiser les risques.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code des Assurances,
Vu le Code des Marchés Publics,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 26 et 57,
Vu le décret n°86-552 du 14 mars 1986 modifié pris pour l'application de l'article 26 (alinéa 2) de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux,

Considérant la nécessité de passer un contrat d'assurance statutaire,
Considérant que ce contrat sera soumis au strict respect des règles applicables aux marchés publics d'assurance,
Considérant que dans le respect tant du formalisme prévu par le Code des Marchés Publics que des dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le Centre de Gestion du Gard doit justifier d'avoir été mandaté pour engager la procédure de consultation à l'issue de laquelle les collectivités auront la faculté d'adhérer ou non au contrat qui en résultera,

Il est proposé :

Article 1er : La Commune charge le Centre de Gestion du Gard de négocier un contrat groupe ouvert à adhésion facultative, garantissant les risques financiers encourus par la collectivité à l'égard de son personnel, auprès d'une entreprise d'assurance agréée et se réserve la possibilité d'y adhérer.

Article 2 : Ce contrat devra couvrir tout ou partie des risques suivants :

→ Agents affiliés à la CNRACL :
Décès, Accident de Service, Maladie Professionnelle, Maladie Ordinaire, Longue Maladie/Longue Durée, Maternité

→ Agents IRCANTEC, de droit public :
Accident du travail, Maladie Professionnelle, Maladie Grave, Maternité, Maladie Ordinaire.

Il devra également avoir les caractéristiques suivantes :
→ Durée du marché : 4 ans, dont une première durée ferme de 3 ans, reconductible pour 1 an.
→ Régime du contrat : capitalisation.

Article 3 : La collectivité garde la possibilité de ne pas adhérer au contrat groupe si les conditions obtenues au terme de la procédure de mise en concurrence sont défavorables, tant en terme de primes que de conditions de garantie et d'exclusion.

Article 4 : Le conseil municipal autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Adopté à l'unanimité

Approbation de la convention enfance jeunesse

Monsieur le Maire explique que la convention de gestion du contrat « enfance jeunesse » avec les communes de Bezouce, Cabrières, Saint Gervasy et Lédenon (regroupement dit des « 4 moulins ») s'est terminée le 31 décembre 2017.

La CAF aide les communes dans leurs actions menées vers les 0-6 ans (crèche) et les 6-12 ans (centre de loisirs) et encourage les démarches intercommunales.

C'est ainsi que le regroupement dit des « 4 moulins » organise, ensemble, le centre de loisirs.

La commune de Saint Gervasy gère la crèche « les lutins » et les 3 autres communes, regroupées dans le SIVU du Moulin à Vent, participent à la crèche « les Pitchounets ».

La commune de Bezouce est porteuse du projet. C'est elle qui règle l'intégralité de la facture de l'association des Francas, reçoit la subvention de la CAF et répercute vers les 3 autres communes ces charges et recettes.

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler la convention entre les 4 communes,

Il est proposé :

D'accepter les modalités de cette convention à intervenir, relative à la mise en œuvre d'une politique intercommunale en faveur de l'enfance,
De dire que cette convention prend effet au 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2021,
D'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Avis sur demande d'autorisation de renouvellement et extension d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur le territoire des communes de Meynes et Montfrin

La société GSM participe à l'approvisionnement en granulats des marchés du bâtiment et des travaux publics grâce à ses 90 sites de production répartis en France et en Belgique.
Dans le département du Gard, la société GSM est implantée sur les communes de Meynes et de Montfrin.

Cette société a été autorisée par arrêté préfectoral du 11 mai 2006 à exploiter la carrière alluvionnaire sur le territoire de ces 2 communes pour un tonnage de matériaux commercialisés annuel de 200 000 tonnes maximum.

En raison de l'augmentation de la demande courante en granulats alluvionnaires, la société GSM souhaite l'augmentation du tonnage maximum extrait annuel autorisé ainsi que l'extension de la carrière (sur la commune de Montfrin essentiellement).
Le projet de renouvellement et d'extension couvre un périmètre de 82,5 hectares et porte sur une production annuelle maximum de 280 000 tonnes.

Cette demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière de matériaux alluvionnaires est soumise à enquête publique. Cette dernière a lieu en mairies de Meynes et Montfrin, du 28 mars au 29 avril 2019 inclus.

Notre Conseil Municipal est invité à délibérer sur cette affaire.

Il est proposé de donner un avis FAVORABLE à la demande d'autorisation de renouvellement et d'extension d'une carrière de matériaux alluvionnaires sur les territoires de Meynes et Montfrin, présentée par la société GSM.

Adopté à l'unanimité

LA MAIRIE VOUS INFORME

RESTEZ INFORMÉS DES ACTIVITÉS MUNICIPALES, SOCIALES ET FESTIVES DE LA MAIRIE DE LEDENON

ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER A PARTIR DU SITE INTERNET :

WWW.LEDENON.FR

Vous recevrez, par mail, les dernières actualités, l'agenda des prochaines manifestations, les convocations et comptes rendus du conseil municipal, les évènements particuliers (coupure d'eau, électricité, ...), etc.

Téléprocédures

TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ACCESSIBLES EN LIGNE DEPUIS VOTRE DOMICILE **24h/24**

34 00 (0.06€/MN + PRIX D'UN APPEL LOCAL)

Rendez-vous sur
www.ants.gouv.fr
www.service-public.gouv.fr
www.demarches.interieur.gouv.fr
www.gard.gouv.fr

Carte nationale d'identité

* Pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées

Passeport

* Pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées

Permis de conduire

* Demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen
* Renouvellement de permis de conduire (perte, vol, détérioration ou avis médical)
* Conversion du permis militaire
* Validation d'un brevet professionnel
* Consultation du solde des points du permis de conduire

Certificat d'immatriculation

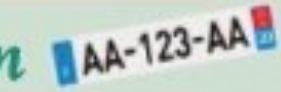

Demande de duplicata de carte grise d'un véhicule pour
* Perte, vol ou détérioration
* Obtention d'un document de situation administrative (non-gage)
* Changement d'adresse ou de titulaire
* Enregistrement de décaration de cession

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Des points numériques sont à votre disposition du lundi au vendredi :
- à la préfecture du Gard de 8h30 à 17h
- à la sous-préfecture d'Alès de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- à la sous-préfecture du Vigan de 9h à 11h30

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Depuis le 25 octobre, les guichets des cartes grises et permis de conduire sont désormais fermés

NUMERO TRES UTILES

FUITE D'EAU - EAUX USEE—PROBLEME ELECTRICITE

VOUS CONSTATEZ UN PROBLEME DE PANNE ELECTRIQUE
VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT **ENEDIS**
le numéro public ENEDIS **09 726 750 30**
VOUS CONSTATEZ **UNE FUITE D'EAU** SUR LA VOIRIE
VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :
LE SERVICE CLIENTELE SAUR 04 30 62 10 09

VOUS CONSTATEZ UN PROBLEME DE **DEBORDEMENT DES EAUX USEES**
VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :
LE SERVICE CLIENTELE SAUR 04 30 62 10 09

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Vous avez besoin que soit collecté un encombrant, transmettez-nous votre demande !

- **Ne sont collectés que les encombrants de type meubles, gros électroménager etc.**

En ce qui concerne les " petits déchets ", ils sont accueillis dans votre déchèterie de rattachement.

Quantité ? Deux grosses pièces par foyer et par collecte.

Comment ?

- Vous devez nous transmettre votre demande.
- Les déchets doivent être sortis sur la voie publique pour 5h du matin le jour de ramassage.
- En dehors de cette collecte les encombrants sont accueillis dans votre déchèterie de rattachement.
- Service gratuit.
-

Quand votre ou vos encombrants sont-ils collectés ?

Le JEUDI 02 MAI et le MARDI 04 JUIN 2019

- La demande doit être transmise au minimum 72h avant la date de collecte.

BESOIN D'AIDE ?

Contactez le service **par téléphone** au 04 66 02 54 54, du lundi au vendredi de de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Petit Rappel : collecte des ordures ménagères les lundis et jeudis, et collecte du recyclable les mercredis.

Merci de ne pas laisser trainer vos poubelles en dehors de ces jours de collectes.

LES FRANCAS

Centre de loisirs des 4 Moulins

Vous pouvez retrouver sur notre site internet www.4moulins.francas30.org toutes nos informations et la plaquette d'informations et d'inscriptions.

Grégory Testud
Directeur du centre de loisirs éducatifs
Les 4 Moulins

Les Francas du Gard
L'Atlis
165 rue Philippe Maupas
30900 NIMES
06.14.88.34.40/ 04.66.02.45.66
www.4moulins.francas30.org

WILLAU PNEUS

VENTES PNEUS NEUFS & OCCASIONS - MONTAGE
ÉQUILIBRAGE - PARALLÉLISME - RÉPARATION
TOURISME - UTILITAIRE - PL - AGRICOLE

Tél. : 04 66 03 29 07
Tél. : 09 66 98 64 97
Mail : willaupneus@orange.fr

4020, Route de Beaucaire - 30210 SERNHAC

LES TRAVAUX A LEDENON

LE PASSAGE DU PRESBYTERE : On touche au but!

Après quelques intempéries (notamment en novembre) et des retards liés à l'avancement du projet LETINO, le passage du presbytère sera bientôt disponible pour la population ainsi que son parking. Désormais la façade est libérée des automobiles et deux oliviers sont venus décorés le parvis de l'église. De nombreux plots permettent d'éviter le stationnement anarchique.

Certains sont amovibles afin de laisser passer les véhicules nécessaires à certaines cérémonies religieuses.

Le cheminement paysager permet de relier cet espace au parking en passant par le joli jardin du presbytère et son beau tilleul sous lequel des bancs seront installés. cela offrira à la population un lieu de convivialité et de lien social.

Le parking comprendra des places pour les personnes à mobilité réduite ainsi que deux places pour les véhicules électriques. Un râtelier pour vélo est aussi disponible pour les usagers des deux roues.

Ce projet très structurant pour les déplacements dans le village donne un nouveau visage à cette partie centrale du village.

Damien Ortega
Commission Travaux.

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Les travaux liés à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite touchent à leurs fins. En effet, le sanitaire "handicapé" de l'école élémentaire a été remis aux normes par nos agents municipaux.

De plus, nous allons modifier les affectations des places de stationnement situés à proximité de la salle du parc afin de créer deux places "handicapés" aux normes à l'image de celle de l'école élémentaire. Il est noté que ces aménagements seront aussi réalisés en régie.

En collaboration avec Nîmes Métropole, nous allons débuter les travaux de mise en place de tableaux numériques dans les salles de classes en commençant par celles de l'école maternelle. Notre objectif est d'offrir une rentrée scolaire à nos élèves sous le signe du "numérique".

Y. Odiard

Commission Travaux

LES MANIFESTATIONS PASSEES

CEREMONIE DU 19 MARS

C'est sous un vent glacé que la cérémonie en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie s'est déroulée en ce 19 mars, cérémonie emprunte d'autant plus d'émotion en l'absence de M. Jean-François MOLLAR, décédé en ce début d'année.

Instant de recueillement devant le monument commémoratif après dépôt de gerbes traditionnelles pour garder le souvenir de cet événement historique particulier.

QUE DU BONHEUR !

Voilà maintenant 5 années que les membres du Conseil municipal se retrouvent le 1er Mai pour offrir quelques instants de bonheur à nos gentes Dames de la commune en offrant un petit brin de muguet.
Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, rien n'arrêtera cette déambulation dans tout le village pour aller à la rencontre de la population féminine.
Comme à l'habitude ce ne fut que des moments inoubliables !

Quel plaisir de vous rencontrer nous offrant la possibilité de s'inquiéter de vos attentes et santés.
Avec encore tous nos remerciements pour le chaleureux accueil que vous nous avez réservé.

Pour le CCAS : Mme Martine PONS - Mme Chantal DECLE

LES MANIFESTATIONS PASSEES

PESTACLE DE L'AGGLO

Le dimanche 2 décembre, notre commune a accueilli la **Compagnie BAO dans la cadre des « Pestacles de l'Agglo »** pour un spectacle enfant **« Aladine et la lampe de poche magique »** de *Jordi Cardoner* .
Avec Marick Revollon et Jordi Cardoner.

Pendant une bonne heure les artistes ont émerveillé les enfants et leurs parents avec ce conte d'Aladin revisité de façon très contemporaine.

C'est devant plus de 80 personnes que se sont enchainées les scènes, avec différents décors , dans un dynamisme tel que nous n'avons pas vu le temps passer.

A l'issue de ce spectacle, haut en couleur, le Secours Populaire, partenaire de l'agglo dans le cadre des « pesctacles », a proposé boissons, et crêpes pour le plus grand bonheur de tous.

CONCERT LA RITOURNELLE

Nous sommes le 16 décembre 2018 et le Père CARRARA a ouvert les portes de l'église pour accueillir le traditionnel concert de Noël sous l'égide de la chorale La Ritournelle et ses 17 choristes.

Ce beau lieu de culte a été témoin de chants superbement interprétés et des interventions musicales particulières de Mme Paule ARMAND au clavier, M. Clément LEDRICH à la trompette et Mme Isabelle MOLINA, chef de coeur, au violon.

Moment partagé avec un public averti qui a pu apprécier cet intermède musical avant de profiter du traditionnel pain de Modane accompagné de vin chaud offerts par la municipalité pour clôturer cette sympathique soirée.

Tous nos remerciements renouvelés à la chorale LA RITOURNELLE et au Père CARRARA qui a accepté de nous recevoir en notre belle église.

REPAS DES AINES

En ce 14 decembre 2018

Une centaine de nos aînés avaient répondu présents au traditionnel repas de fin d'année pour partager quelques heures particulières aux fins de souhaiter la Bienvenue à l'année 2019.

Nos jeunes conseillers municipaux ont une nouvelle fois tous répondu présents en ouverture de cette festivité par une mise en scène artistique de la célèbre chanson populaire « Mille colombes » valant message de paix et d'amour pour fêter nos anciens à leur juste valeur.

Ce spectacle musical a remporté un vif succès par un bis repetita général ! La mise en scène et accessoires avaient été assurés par Mme AYMARD-GOUANT, fidèle coordinatrice de cette charmante troupe d'artistes, secondée par Mmes Isabelle BELMONTE, Fabienne SALINAS et Valérie BARTHES ainsi que le précieux concours de Mr Stéphane LLETI.

Ce fut une belle entrée en matière au discours de Monsieur le Mairie qui n'a pas caché son plaisir d'être encore présent pour partager ce repas et cet après midi animé.

A la suite de cette intervention, le repas orchestré par LE CREUX AU CANARD, s'est déroulé sous l'animation musicale de David qui a permis à nos hôtes de chanter et danser sans retenue.

Sans oublier le spectacle de mentaliste présenté par Edouard et Sarah qui a époustouflé les convives durant toute cette belle journée.

Rendez-vous l'année prochaine pour de belles surprises et toujours un moment de grande qualité en compagnie de nos ainés !

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Présentation des vœux de Mr Le Maire en ce samedi 12 janvier 2019

C'est encore avec beaucoup de plaisir que M. le Maire et les membres du Conseil municipal ont accueilli nos nombreux villageois pour une cérémonie des vœux, cérémonie qui reste synonyme de partage et de convivialité.

Bien au-delà des convenances et de la tradition, la cérémonie des vœux d'une Municipalité à ses habitants, du Maire à ses concitoyens est un moment privilégié dans la vie de notre Commune car c'est l'occasion pour M. le Maire de s'exprimer un instant sur le contexte de Politique générale et de son ressenti sur l'avenir. Moment privilégié car ce rendez vous annuel permet d'inviter et de rassembler toutes les forces vives de la Commune qui contribuent à lui donner un réel dynamisme économique, social, culturel et associatif. Mais aussi tous les autres habitants qui jouent un rôle dans la vie locale de notre village.

Devant donc MM les Maires de ST BONNET DU GARD et BEZOUCE, des conseillers départementaux Muriel DHERBECOURT, Gérard BLANC et de M. PORTAL représentant NIMES METROPOLE au nom de M. LACHAUD, M. le Maire a présenté, samedi 12 janvier 2019 après un rappel des actualités marquantes nationales de 2018, les principales actions réalisées et futures dans l'intérêt de LEDENON.

C'est ainsi que M. le Maire a rappelé les changements significatifs réalisés en 2018 :

Puis M. le Maire a présenté les projets pour l'année 2019 tels que l'ouverture au public du passage du Presbytère et du parking Létino. Le City Stade, et la mise en œuvre des tableaux numériques dans l'ensemble des classes de l'école primaire.
L'amélioration de l'éclairage public avec l'installation de lampes à Led. La fin de la mise aux normes des bâtiments municipaux pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.
La production de notre PLU et bien d'autres réalisations encore.

Toujours autant d'investissement pour l'avenir et M. le Maire n'a pas manqué de rappeler la participation volontaire de son équipe municipale, le soutien de l'ensemble du personnel communal et des habitants du village.

Après ces divers remerciements et allocutions, le verre de l'amitié a été partagé et permis, comme à chaque réunion, des échanges constructifs entre les membres du Conseil municipal et les villageois.
Instant solennel qui est toujours un réel plaisir à organiser en début d'année.

Commission Culture Communication

CONCOURS DE CRECHES

C'est juste avant la cérémonie des vœux du maire, qu'a eu lieu cette année encore , la remise des récompenses de notre concours de crèches local .

CHRISTOPHE GUIRAUD, conseiller municipal et organisateur de ce concours , s'improvisa en maître de cérémonie , entouré de son jury , MARTINE,CHANTAL,CHRISTIANE et CHRISTIAN ,et énuméra quelques anecdotes survenues lors du passage du jury chez les participants. Puis quelques explications sur le concours ,et ensuite après les remerciements de rigueurs et les compliments aux participants ,ce fut le classement pour tous ,par catégorie :

ENFANTS : ils sont tous à égalité et ont réalisé de jolies œuvres .
LUNEL AMBRE et ROMARIC, ORTEGA LOU-ANN , ROUVE AMELIE , SILVESTRE LILY , RICHERT JILIAN , BERNARD ESTELLE et MATHILDE , REME-AYME ELOISE , GONZALES LOLA , GLORIA AMANDINE , BOSATELLI CHARLOTTE et MANON, GARREL DORIAN , HIDALGO ORIANNE et KYLAN , DEBELLONI LAURA et LEANE, BOUCHET NOA et BULLENTINI ORNELLA

puis ce fut le tour des adultes en différentes catégories de tailles .

Prix PETITES CRECHES
3eme prix GUEIFFIER JOSETTE et GERARD
2eme prix BOLUT VINCENT
1er prix GUEYNES AMANDINE et MATHILDE

Prix spécial **CRECHES DES GARRIGUES :** HERRERO CHRISTINE

Prix CRECHES MOYENNES
3eme prix MEDARD ISABELLE
2eme prix ex-aequo OLESZKIEWICZ MONIQUE et PONS MARTINE
1er prix DE LABORDE DE MONTPEZAT PHILIPPE

Prix spécial **CRECHE APRES – GUERRE** BARTHES CHRISTIAN

Prix GRANDES CRECHES :
3eme prix GIZARD PAUL
2eme prix MONTANELLI JEROME
1er prix TABOUL NADINE

Et pour finir , la municipalité remercia également mesdames ROCCHIA et QUIOT, pour la crèche de l'église .

En espérant que l'année prochaine, le nombre de participant augmente encore .

Commission Festivités
Christophe Guiraud

LES SPORTIFS A L' HONNEUR

RECOMPENSES SPORTIVES 2018

Au cours des vœux du maire, une cérémonie de remises de récompenses sportives pour des villageois, a été mise en place, depuis l'an dernier déjà par la commission culture – sports -associations, et ce par le biais de CHRISTOPHE GUIRAUD, conseiller délégué .

3 sportifs furent mis à l'honneur :

CORNILLOT Mathieu, un jeune du village joueur de foot à l'ES 3 MOULINS, qui a accumulé, avec son club, 2 montées successives en catégorie senior, passant du 3eme niveau départemental (ex 1ere division district) au plus haut échelon départemental (ex P.H.A). Parvenant également 2 années successives en finale de la coupe ANDRE GRANIER; jouant dans les 2 équipes seniors du club, à tous les postes ou presque sur le terrain, et avec une volonté de bien faire, bref « un bon soldat » comme on dit dans le jargon footballistique. Pas le meilleur mais certainement le plus courageux !

GRELIER Florent, footballeur également à l'ES 3 MOULINS, mais surtout un sacré dirigeant. Lui ne jouera pas beaucoup au cours des 2 belles saisons énumérées plus haut, mais sa connaissance et sa mentalité feront que tous le respecterons et il sera associé à la réussite du club. C'est un garçon très serviable et qui avait déjà pas mal fait de choses au sein du club de foot de L'OGC LEDENON jadis, et dans le comité des fêtes. Sa récompense ce jour, et une sorte de reconnaissance, pour tout ce travail bénévole, ce travailleur de l'ombre, sans qui des clubs et associations ne pourraient survivre.

Enfin, le 3eme récipiendaire , est un homme plus âgé, qui est aussi un sportif émérite, dans son domaine qui est le tennis. En effet Mr SERGE PRAT a gagné, dans sa catégorie vétérans, quelques tournois (REMOULINS, MEYNES et MANDUEL cette année), classé 15/4, également entraineur d'équipe, il évolue au club de REMOULINS, et continue sa passion de la raquette au niveau départemental.
Il est aussi le président de notre société de chasse, la ST HUBERT DE LEDENON, depuis pas mal d'années , et en connaît un sacré numéro sur le sujet. Très bon chasseur, très bon tireur et surtout respectueux des usagers et de la nature, il organise des lâchers de gibiers de tirs, 3 ou 4 fois dans l'année, et hors-chasse, s'occupe de rafraichir certaines parcelles, de remplir des abreuvoirs ,…..

Voila pour cette année, la municipalité remercie tous les sportifs, qui portent fièrement le nom de notre village à travers leurs différentes épreuves ou rencontres du week end, et nous suivons également d'autres sportifs ou sportives dans d'autres épreuves tout au long de l'année .

La commission SPORT- ASSOCIATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LA CHASSE AU TRESOR PASCALE ….

Attendue avec impatience, comme tous les ans, la chasse aux œufs organisée avec brio par nos jeunes conseillers municipaux a encore fait de nombreux enfants gourmands et heureux ….

Tous nos compliments aux membres du Conseil municipal des enfants, lesquels ont assuré une organisation parfaite et un investissement irréprochable à assurer le déroulement de cette manifestation chocolatée.

Rien n'arrêtera jamais la gourmandise et cette chasse pascale en est encore la preuve !

MARCHE DE NOEL - CODZ'ART

Pour la 8ème année consécutive, **l'association CODZ'Art** organisait le marché de Noël à Lédenon. Comme toujours, convivialité, artisanat et tradition ont été nos maîtres mots.

Sur la place du marché et le haut du parc, de manière intime, nous avons installé la quarantaine d'exposants les jeux pour enfants et l'APE. Notre sélection a privilégié des artisans créateurs locaux et des produits du terroir pour le bonheur de tous et pour toutes les bourses.

Dans la salle des fêtes, 50 personnes ont apprécié le repas gourmand préparé par Ludo.

Ce fut une très agréable journée d'échanges et de convivialité avec pour seul bémol, alors que le temps étant frai mais beau, un public qui aurait pu être plus nombreux.

Merci à tous ceux qui, de quelque façon que ce soit, ont contribué à la réussite de cette journée et plus particulièrement, à l'APE et à notre cuistot Ludo pour leur implication.

Longo mai

Association Cod'zart

CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Conférence et exposition le vendredi 30 novembre 2018

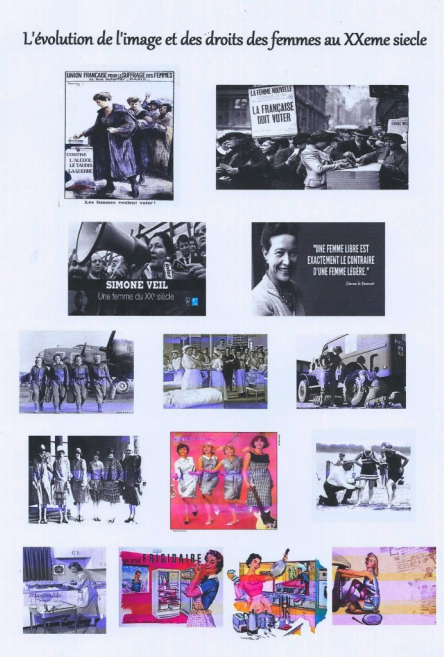

La conference animée par Damien Ortega « L'évolution de l'image et des droits des femmes au XXeme siécle » ainsi que l'exposition présentée par Bernadette Aymard « la victoire et 1918 et ses artisans » ont été suivies par une cinquantaine de personnes.
Durant prés d'une heure Damien Ortega a abordé successivement le combat féminin pour le droit de vote, les conquêtes du droit familial, financier et social accompagnés par des images et des petites séquences filmées (l'enseignement, la litterature enfantine et la publicité).
A l'issue de la conférence les personnes pouvaient parcourir les panneaux de l'exposition sur la Grande guerre réalisée par Bernadette Aymard pour marquer le centenaire.
Les participants ont été invités à partager un vin d'honneur pour clore la soirée.

Assemblée générale et conférence le 1er février 2019

L'assemblée générale du club s'est tenue devant une assemblée d'environ 60 personnes.
La Présidente a fait le bilan des activités (conférences, journée champêtre, visite du musée de la romanité, sortie annuelle dans la Drôme) puis présenté la programmation envisagée pour 2019.
La trésorière a retracé le bilan financier.

Une conférence sur l'écriture « les paroles s'envolent, les écrits restent » présidée par J.Francis Gosselin s'est déroulée pendant 1h30 sur les chemins tortueux de la grande aventure mondiale qui a conduit les inventions des écritures et leur diffusion agrémentée d'images et d'anecdotes à travers coutumes et civilisations.

A l'issue de cette conférence un apéritif a été offert à tous suivi d'un repas pour les adhérents dans la bonne humeur.

ASSOCIATION ST HUBERT LEDENON

REPRISES DE LAPINS

L'Association ST HUBERT LEDENON, a cette année encore, organisé plusieurs sessions de reprises de lapins, 4 au total en février, sur le territoire au sud de l'autoroute, pour éviter des dégâts causés sur les parcelles cultivés (vigne , abricotiers ou autres fruitiers) par ces petites bestioles .
Les reprises consistent a attraper des lapins vivants, au fond de leurs terriers, avec l'aide de furets, pour les relâcher, vivants également, sur d'autres terres de la commune, moins propice aux dégâts d'agriculture et surtout pour repeupler ces endroits ou le lapin a un peu disparu il est vrai.

C'est une dizaine de chasseurs mais également des non-chasseurs qui ont permis de capturer nos amis « JANOT LAPINS », au cours de matinées de franches rigolades, dans la bonne humeur, sans aucun mal pour les bêtes.

Nous remercions Mr ARNAUD FONVILLE, de MEYNES, pour le prêt de ses pièges, cages et autres tubes ainsi que ses furets, et tous les participants de ces journées, en espérant que l'an prochain des personnes non-chasseurs se joindront a nous, pour faire connaître un autre aspect de la chasse qui ne consiste pas seulement a tirer sur du gibier mais également a la protection de notre biosphère, de notre environnement, de la faune, par le repeuplement et la régulation du gibier , et d'autres pratiques en rapport avec notre passion.

Christophe GUIRAUD
membre du bureau de la ST HUBERT

LOTO DE LA ST HUBERT

Le dimanche 10 mars a eu lieu, à la salle des fêtes, le loto de l'association de chasse ST HUBERT DE LEDENON. C'est environ 70 joueurs, qui venaient le temps d'une après-midi, tenter leur chance en vue de remporter un quine ou un carton plein. De nombreux lots, tous différents, étaient proposer aux joueurs ; c'est sous les paroles des 2 nommeurs du jour, le président SERGE PRAT et CHRISTOPHE GUIRAUD, membre du bureau, que se déroulèrent les parties. Une douzaine de quines et 2 cartons pleins. Nous déplorerons tout de même, le peu d'engouement des autres associations du village mais surtout des sociétaires petit gibier de la ST HUBERT (seulement 4 chasseurs) qui ont fait défaut, par leur absence, contrairement aux chasseurs de sangliers, ainsi que les actionnaires, venant de loin parfois, qui eux représentaient environ 90 % de l'effectif.
Le président remercie toutes les personnes présentes, tous les généreux donateurs, qui ont permis de passer une agréable après-midi.

c.Guiraud

ASSEMBLEE GENERALE ST HUBERT

C'est le **vendredi 5 avril** que l'association de chasse de la SAINT HUBERT de LEDENON s'est réunie dans la salle des ainés pour sa traditionnelle assemblée générale pour la saison 2018-2019 en présence de Mr le maire FREDERIC BEAUME et une trentaine de chasseurs.
Le président, Mr SERGE PRAT, commença cette réunion par 1 minute de silence pour rendre hommage aux personnes sociétaires décédés au cours de l'année écoulée (Jean-François et Alain), puis il continua par le bilan moral de cette année .
Les résultats des sangliers prélevés (53) est en baisse comparer aux années précédentes, cela est due notamment par la présence moins importantes de spécimens, et ce malgré le manque de nourriture dans les bois, la canicule étant passer par la, entre autres faits mais également au simple fait que les 2 dernières saisons, nous avons atteint des scores assez importants .
Le fait de réguler cette espèce régulièrement fait que des dégâts sur les cultures sont moins importants .
Quant au petit gibier (lapins, perdreaux, faisans, grives, pigeons ramiers….) les sociétaires sont assez satisfaits de leurs scores, les chiens ont bien chassé et tout le monde est content .A noter qu'aucun accident n'est venu ternir notre bilan .
Puis le bilan financier, présenter par Laurent PLAGNES, fait état d'une très bonne gestion des comptes, avec un léger bénéfice, qui nous permettra de bien repartir pour la saison prochaine .
Merci également à tous nos généreux donateurs et partenaires et actionnaires GRAND GIBIER, pour leur coup de main, tant sur le point matériel que financier .
SERGE, expliqua par la suite, les différents changements, pour la prochaine saison, concernant les indemnités que les sociétés de chasse doivent payer, aux agriculteurs, suite aux dégâts subits sur leurs cultures, là encore le chasseur met la main à la poche, et concernant aussi sur le nouveau permis national, à 200 euros au lieu de 400, qui risque d'engendrer de nouveaux problèmes aux petites sociétés de chasse comme la notre (trop long à expliquer en quelques lignes)
A la fin de cette assemblée, et après les questions diverses, le président invita toutes les personnes présentes au verre de l'amitié.

LES VETERANS DU FOOT

De nouvelles tenues pour les vétérans foot de LEDENON :

C'est le vendredi 15 mars 2019 qu'a eu lieu la remise des survêtements du club des vétérans football de LEDENON, tout d'abord à 19H, chez l'un des principaux sponsors, le COTE PARC, en compagnie de 2 autres partenaires, EPC BATIMENT de notre ami REMI LACOSTE, et TONY ALMEIDA, plombier-chauffagiste à LEDENON, également joueur. Puis plus tard dans la soirée, chez Mr ALCON MATHIEU, et son restaurant à BEZOUCE, LE PASEO .
De nouvelles tenues donc, pour obtenir de bons résultats, nous n'en douterons point.

Quelques résultats de matchs cette saison :
de belles victoires, 2-0 contre POULX, 3-2 à BOUILLARGUES, 3-1 à GARONS, 4-2 à MONTFRIN, 5-1 contre REMOULINS, et d'autres moins « glorieuses ».

Mais aussi des défaites, « qui font mal », 2-4 à BLAUZAC, 1-6 à MARGUERITTES, 0-3 à MEYNES, 1-6 contre VERS PONT DU GARD, et la aussi quelques autres avec peu d'écart .

Pour les personnes qui désireraient, faire partir du club, pour la saison prochaine, comme joueur, dirigeant-accompagnateur, membre du bureau ou bien sponsors, merci de s'adresser au président du club, Mr CHRISTOPHE GUIRAUD .

ENTENTE JUDO PONT DU GARD

La saison dernière notre club de judo, à fêter **son vingt-cinquième anniversaire**.
En effet il y a **25 ans** notre club prenait existence au sein de la commune de **REMOULINS**, dans la mezzanine du gymnase avant de rejoindre notre dojo actuel de la salle des associations et en 2011 la commune de LEDENON à la salle municipale du Parc.
A cette occasion le club avait organisé un Tournoi qui s'en est suivi d'un Gala à base de démonstrations préparées par les élèves du club.
Pour clôturer cette journée une paëlla et une soirée ont permis à tous les membres actuels et anciens du club de se retrouver.
Cette saison le club enregistre **plus d'une centaine de licenciés** donc pré d'une trentaine sur la section de LEDENON**.**
L'ENTENTE JUDO PONT DU GARD permet aux élèves des différents niveaux des trois sections de pratiquer d'une à trois séances dans la même semaine.
Les cours sont dispensés par Mr **Jean-Marc DELON ceinture Noire 3ème Dan Diplômé d'état**, qui en est le professeur depuis sa création il y a **25 ans**.
La saison écoulée fut riche en résultats.
Avec l'organisation pour la 8éme année de son tournoi de judo
le **trophée « Florent HERRERO »** qui a compté pas moins de 300 participants de 4 à 13 ans sur toute la journée.
A l'issu du tournoi, la traditionnelle remise des grades a récompensé les judokas du club petits et grands par l'obtention de leurs nouvelles ceintures d'une part et d'un trophée pour ceux ayant réussi les meilleurs résultats au cours des différents tournois et compétitions, et du trophée du courage qui récompense ceux qui participe aux différents tournois.
On retiendra comme principaux résultats des élèves de la commune :

BOSATELLI Charlotte : Championne départementale championne régionale, FFJDA et UCGCEL, Championne de France UGCEL et 5éme au championnat de France FFJDA **Minimes**
Titulaire deux année consécutive de l'équipe féminine du Vaucluse pour les championnats de France **Minimes**
Vice-championne de France « espoirs » FFJDA ET UGSEL **Cadettes**, et la 19éme Ceinture Noire formé au club et la 1ere sur la commune de LEDENON ainsi que son admission au Pôle espoirs judo de Montpellier, listé sportive de haut niveau espoir par le ministère des sports
Elle vient de remporter les demi-finales des championnats de France à st Cyprien qui la qualifie pour le championnat de France 1er Division le 14 mars à Villebon-sur-Yvette à Paris.

GUEYNE Mathis : Champion départemental, 3ème de la coupe régionale, vainqueur du Tournoi international de ST CYPRIEN et 3ème du Tournoi international de la ville de Toulon **Minimes**.
Titulaire deux année consécutive de l'équipe masculine du Vaucluse pour les championnats de France **Minimes**
Champion départemental à Apt **Cadet**
3eme a la demi-finales de Toulouse en finissant sur une blessure au coude.il participera prochainement au championnat de France espoir C**adet** au mois juin à Clermont-Ferrand.

BOSATELLI MANON : Championne départementale et vainqueur du Tournoi international de TOULON **Benjamines.**
Elle se classe 1er au championnat régional UGCEL à Marseille qui la qualifie pour les championnats de France **minimes** à Besançon.

SYLVESTRE Wyllis : Vice-champion départemental **Benjamins.**

Une jolie saison remplie de très bons résultats et d'émotions qui nous encourage pour les saisons à venir avec nos jeunes champions et notre équipe de dirigeants tous motivés pour porter haut les couleurs du club.
Vous pouvez nous retrouver de notre site internet :
www.ententejudodupontdugard.com sur lequel vous retrouverez notre actualité, nos résultats, nos manifestations et nos partenaires, par des articles et photos, ainsi que sur notre page **Facebook** du club
Ainsi que **l'organisation des différents stages de judo-omnisports** que le club propose pendant les vacances scolaires à FOURNES et l'été à UZES.

Horaires et lieux d'entraînements :

LEDENON « salle du Parc »

Lundi	17h30 à 18h15	4 à 6 ans /Baby-Pré Poussins
	18h15 à 19h00	7 à 11 ans /Pré Poussins à Benjamins

REMOULINS « Dojo de la maison des association »

Lundi	19h45 à 21h00	ados et adultes Benjamins à Séniors
Mardi	17h30 à 18h15	4 à 5 ans / Baby judo
	18h15 à 19h15	6 à 8 ans / Pré Poussins
	19h15 à 20h30	8 à 12 ans /Poussins-Benjamins-Minimes
Jeudi	19h45 à 21h00	ados et adultes/Minimes à Seniors

FOURNES « salle des fêtes de la mairie »

Jeudi	17h30 à 18h15	4 à 6 ans /Baby-Pré Poussins
	18h15 à 19h15	7 à 12 ans/ Poussins à Benjamins/Minimes

Rappel : les élèves de **l'ENTENTE JUDO PONT DU GARD** peuvent participer librement aux entraînements des 3 sections dans la semaine offrant ainsi la possibilité de rattraper les cours manqués et de bénéficier de plus d'entraînements pour de meilleurs résultats !

Renseignement : **Jean Marc DELON Prof : tél 06 81 98 46 80**
ou **BOSATELLI Stéphane Président**

Décembre en folie

L'atelier « Décore ton sapin » en collaboration avec Côté parc.
La joie de se retrouver autour d'un atelier créatif et un goûter partagé.
Moment très convivial.

Le marché De Noël

1ère opération de vente des sapins de Noël sur précommande, remis le jour du marché

Atelier Gratuit « Ecrit une lettre au père Noël »

L'equipe de l'Apae a organisé une vente de gaufres, chocolat chaud

Sainte barbe

Opération insolite : Kit offert gratuitement à chaque enfant

Le Noël de l'école avec les maitresses

VENTE D'OBJETS CONFECTIONNÉS PAR LES ENFANTS,
CHORALE DES BAMBINS
RESTAURATION RAPIDE, BUVETTE.

Pour bien commencer l'année des galettes des rois ont été offertes par le bureau dans toutes les classes

Et un nouveaux logo pour l'Apae

Loto Apae

GRÂCE À LA GÉNÉROSITÉ DES DONATEURS ET L'IMPLICATION DES PARENTS, L'APAE QUI ORGANISAIT SON LOTO A PU RÉCOLTER LA SOMME DE 2500€ POUR AIDER AU COFINANCEMENT DES PROJETS DE L'ÉCOLE

Victime de son succès, nous n'avons malheureusement pas pu accueillir tous les participants.

L'Apae a offert au sein de l'école pour chaque enfant des kits pour fêter le printemps

Carnaval

C'est sous un superbe soleil que s'est déroulé le défilé du carnaval, organisé par l'Apae. Les enfants entourés des parents, sont venus nombreux y participer

Sous le regard de notre Monsieur Dino, et aux sons de nos bambins musiciens, les villageois ont pu déambuler dans les rues du village dans une ambiance très festive.

Ils ont pu ensuite assister à l'embrasement de « Monsieur Dino » réalisé par l'équipe enseignante et les enfants de l'école que nous remercions. Les parents avaient confectionné des pâtisseries pour le plus grand bonheur des gourmands

ESPOIR CYCLISTE NIMOIS A LEDENON

DIMANCHE 31 MARS : 4EME RANDONNEE DES MENHIRS

C'est avec beaucoup de plaisir que la 4 ème édition de la randonnée des menhirs, organisée par le club "espoir cycliste nîmois, s'est déroulée, le 31 mars dernier sur les terres de Lédenon.

Une fois de plus, le record de participation a été dépassé grâce aux 330 vététistes et 100 randonneurs pédestres dont le retour fût très élogieux.

En effet, suite aux suggestions des participants émises lors de l'édition précédente, la randonnée pédestre a été modifiée et complétée par une variante de 4 km supplémentaires.
De plus, les adeptes des VTT à assistance électrique, on pu tester la capacité de leur vélo à travers des variantes qui leur ont été dédiées.

Nous vous rappelons que le club "espoir cycliste nîmois" mène des entrainements de vtt, depuis Lédenon, tous les samedis après-midi à compté de 14h. L'âge minimum est de 6 ans.

Contact: Yannick ODIARD 06 70 41 90 59

MANIFESTATIONS A VENIR

CODZ'ART

Pour la 8eme fois consécutive, **dimanche 12 mai 2018** à Lédenon, l'association CODZ'ART organise le Marché de Printemps.

Cette année la nature sera notre invitée de marque !

La nature...une mine d'inspiration pour tous, grands et petits !

Pour bricoler , pour s'amuser, pour consommer et surtout pour protéger et préserver !

Faire évoluer les comportements, apprendre à économiser et à partager de manière équitable les ressources de l'environnement et à tenir compte des facultés limitées de la Terre....autant des thèmes à aborder sans oublier :

Acheter local et de saison !

Que vous soyez artisan producteur, artisan-créateur, créateur d'objets à la base de matériaux récupérables , des ateliers divers de découverte..... Vous êtes les bien venus !!!!

Dans le cadre des « Rendez- nature de l'agglo », le Centre Ornithologique du Gard (COGard) sera présent avec l'atelier "Idée reçu sur la Nature".

Rendez-vous le 12 mai dans le Parc Municipal de Lédenon !

Association CODZ'ART

Codz.art@gmail.com

DESTINATION SORTIES ENTRE AMIS !

Du 15 juin au 15 septembre 2019

RESTOS,
CINÉ,
BOWLING,
LASER GAME,
KARTING,
ACCROBRANCHE,
R-GOLF,
RÉALITÉ VIRTUELLE...

PASSEPORT ÉTÉ

Le chéquier loisirs maxi à prix mini

Réservé aux 13-23 ans

26,50€

En vente du 17 juin au 31 juillet 2019 uniquement

Quantité limitée

www.nimes.fr

Service Jeunesse

jeunesse.nimes.fr

04 66 27 76 86

La Ville avec un accent

Nîmes

AGENDA

MAI 2019

01 mai concours de boules officiel, Les Boules du Castellas

A partir du vendredi 3 Mai à 21h00, début des concours de boules des vendredis soir réservés uniquement aux sociétaires. Les boules du Castellas

05 mai Vide grenier Ledenon Animation

08 mai Commémoration Armistice 2eme Guerre Mondiale

12 mai Marché de Printemps CODZ'ART

17 mai Spectacle « Les vendredis de l'agglo »

26 mai Elections Européennes

JUIN 2019

01 juin Ferrade Ledenon Animation

21 juin Soirée Food Truck

23 juin Course VTT avec Vélo Lédenon au départ du circuit

28 juin Fête des écoles APAE

JUILLET 2019

13 juillet Fête nationale, feux d'artifice (par La Mairie) Lédenon Animation

19 juillet Soirée Food Truck

AOUT 2019

09 août Soirée Food Truck

16-18 août Aubades dans le village

23-26 août Fête votive, Lédenon Animation

30 août Course pédestre nocturne Gard Eco Trail

SEPTEMBRE 2019

07 septembre Concours de boules officiel, Les Boules du Castellas

15 septembre Journée du Patrimoine de 09h30 à 12h30. Chasse aux trésors avec le conseil municipal des enfants

20 septembre Soirée Food Truck

28 septembre Sortie Club histoire et archéologie

23 septembre Après-midi musical, dans le cadre du Nîmes Métropole Jazz festival .

OCTOBRE 2019

6 octobre Trail du Pont du Gard, association Gard Eco Trail

8 octobre Après-midi dansant, à l'occasion de la semaine bleue

NOVEMBRE 2019

11 novembre Commémoration Armistice 1ere Guerre Mondiale

SOIREES

FOOD TRUCKS 2019

A partir de 19h30

A Lédenon dans le Parc

21 juin

Fête de la musique

Avec **DENIS DIAZ**

6 Food Trucks avec animation

Prochains rendez-vous

19 juillet

09 août

20 septembre

LES MANIFESTATIONS DE NIMES METROPOLE

LES VENDREDIS DE L AGGLO

Les vendredis de l'agglo, infos et renseignements : www.nimes-metropole.fr ou 07 64 07 41 75

NIMES AGGLO RANDO

l'application qui connecte les randonneurs

Nîmes Métropole connecte les randonneurs sur une application : Nîmes Agglo Rando ! Ludique et interactive elle propose d'ores et déjà 15 boucles classées selon leur niveau, leur temps de réalisation et le nombre de kilomètres à parcourir.

À l'heure du numérique, les pratiques sportives et de loisirs s'adaptent ! C'est le cas de l'application Nîmes Agglo Rando. Une appli pensée pour les randonneurs sous forme de GPS amélioré.

Très simple d'utilisation et disponible sur tous les smartphones, l'application propose pour le moment 15 boucles.

Parmi les options proposées, vous pouvez retrouver les manifestations du territoire, les endroits où manger et dormir. Vous pouvez également prendre des photos du territoire et les partager sur les réseaux sociaux.

Alors n'attendez plus et ayez le réflexe de ces 3 mots : Nîmes Agglo Rando.

HUILE. OLIVES. COSMETIQUES. TAPENADE. PRODUITS LOCAUX

Dégustation Venez découvrir

L'Oulivo Route nationale 30320 Bezouce

Auto Ecole FIRST CAR

Patrice MILLOT

06.62.845.282

Partenaire du CFM Circuit de Lédenon

Code de la route en 2 jours

Conduite en 5 jours

ETAT CIVIL
NOVEMBRE 2018 - MAI 2019

Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :

DUVAL Victoire 21 septembre 2018
SALVETAT BOUAZIZ Anna 14 octobre 2018
KRICHEL Ayman 23 décembre 2018
FLORIMONT Léa 18 janvier 2019
LACOSTE Hélya 10 février 2019
FRAPPART Liam et Ethan 11 février 2019
MARTINEZ Lissandro 14 février 2019

Naissances auxquelles la Commune a souhaité également s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des doudous tout doux offerts au nom de Monsieur le Maire du conseil municipal et des administrés.

Avec toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Ils se sont unis

DECAGNY Corinne et HENON Jean marie le 20 avril 2019
LAMIA Pascale et LUCAS Christophe le 27 avril 2019

FELICITATIONS

Les 80 printemps

Mr le Maire et ses conseillers souhaitent un très bon anniversaire à :

LACOSTE Bernard
LEDOUX Jean Claude
CARRASCOSA Yvan

Ils nous ont quitté

La commune adresse ses plus sincères condoléances aux familles de :

ALAIN Thierry 03 décembre 2018
BONET Christian 21 janvier 2019
MOLLAR Jean François 28 janvier 2019

FELICITATIONS

M. le Maire et l'ensemble des membres du Conseil municipal tiennent à féliciter **Mme Séverine GALLIET** pour sa réussite au concours d' attachée territoriale. Une avancée professionnelle qu'il était nécessaire de partager au vu de l'investissement sans faille de **Mme Séverine GALLIET** dans la parfaite gestion administrative de notre village.

ASSOCIATIONS DU VILLAGE

ASSOCIATIONS	ADRESSE	PRESIDENT	CONTACT	ADRESSE MAIL
A.P.A.E.	Rue du Parc 30210 Lédenon	DUPONT Laura	DUPONT Laura	apae.ledenon@gmail.com
A.P.C.V (Cadre de vie)	Villa Solaire Garrigues Basses Ch des Grandes Vignes 30210 Lédenon	GOSSELIN J.Francis	GOSSELIN J.Francis	goss207@gmail.com
Amis de l'Aqueduc	3 rue Deves 30210 Lédenon	CHAY Colette	CHAY Colette	colette.chay@orange.fr bernadette.aymard-gouant@orange.fr
Boules du Castellas	13 av des 4 vents 30210 Lédenon	TABOUL Manuel	TABOUL Manuel	manuel.taboul@orange.fr
Club de Gymnastique Volontaire Létino	3 lot Clos des Cerisiers 30210 Lédenon	ODIARD Isabelle	ODIARD Isabelle	yannetisa30@gmail.com
CODZ'ART	2 chemin des Abeilles 30210 Lédenon	CHAMONTIN Luc	MANOLACHE Daniela	codz.art@gmail.com
Culture et Loisirs	Avenue des 4 vents 30210 Lédenon	OLESZKIEWICZ Monique	OZENDA Sylvie	sylvieozenda@orange.fr
E.S.3.M (Foot enfants)	2 rue de la Commune 30320 Bezouce	FUGIER Luc	FUGIER Luc ARNAUD Richard	luc-fugier@hotmail.fr es3m@wanadoo.fr
Entente Judo du Pont du Gard	27 rue du Levant 30210 Lédenon	BOSATELLI Stéphane	BOSATELLI Stéphane	bosatelli.stephane@gmail.com
Gard Eco Trail	10 Clos des Cerisiers 30210 Lédenon	VILLARET Jérôme	VILLARET Jérome	gardecotrail30@yahoo.fr
Lédenon Animation		GUTIERREZ Clément	GUTIERREZ Clément	comitedesfetes.ledenon@gmail.com
Li Gineste (Club des aînés)	17 chemin du Grès 30210 Lédenon	AIME Jean	AIME Jean	jeanpaule.aime@orange.fr
Ritournelle de Meynes (Chorale)	Les Mugues 30210 Lédenon	ARMAND Paule	ARMAND Paule	g.armand30@gmail.com
St Hubert (Chasse)	Chemin de la Cabane Reinette 30210 Lédenon	PRAT Serge	PRAT Serge	spsergeprat@gmail.com
Vélo Lédenon (VTT)	Rue du 18ème siècle 30210 Lédenon	RIDEL Gilles	EXPERT Claude LERDA Patrick	claude.expert447@orange.fr patrick.lerda@orange.fr
Vétérans Foot	13 rue de l'Oliverie 30210 Lédenon	GUIRAUD Christophe	GUIRAUD Christophe	veterans_ledenon@mail.fr
Bibliothèque Municipale	Place de la Fontaine 30210 Lédenon	NICOUD Nadine	NICOUD Nadine	nadine.nicoud@wanadoo.fr
Les FRANCAS (Centre de loisirs)	L'Altis-165 Rue Philippe Maupas-30900 Nîmes	TESTUD Grégory	TESTUD Grégory	4moulins@francas30.org
Ordre de Malte	Rue de l'Hôtel de Ville 30210 Lédenon	CHAPUIS Anne-Marie	CHAPUIS Anne-Marie	semperfi7@orange.fr
Paroisse	Rue du Parc 30210 Lédenon	PERTUSIER Claude	TRINQUIER Marie-Thérèse	cpertusier@wanadoo.fr

LES CONTACTS UTILES

LA MAIRIE
Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h
(fermeture le mercredi après – midi)
Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h
Tel : 04 66 37 26 46
Fax : 04 66 37 08 92
contact@mairie-de-ledenon.fr
Site internet : www.ledenon.fr

LA POSTE
04 66 37 35 25
Lundi - vendredi 8 h - 11 h
L'agence Postale sera fermée le 3eme samedi de chaque mois.
Pour les autres samedis, l'agence sera ouverte de 08h30 à 11h00

MARCHE
Tous les mardis dans le parc de 07h30 à 12h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Lundi et vendredi 13h45 à 16h45
Fermé pendant les petites vacances scolaires
Mardi 9 h à 11 h en juillet et aout
Mme NICOUD 04 66 37 25 85

ECOLES
Primaire La Fontaine 04 66 37 09 18
Maternelle l'Orangerie 04 66 01 84 02
Représentant des parents d'élèves élus :

ASSISTANTE SOCIALE
CONSEIL GENERAL
Pour rendez-vous ou visite à domicile.
04 66 02 80 33

MEDECIN
Dr Gauthier 04 66 37 08 74

INFIRMIERE
Mme EXPERT 04 66 37 28 85

PHARMACIE BEZOUCE
04 66 75 15 50

EGLISE : Père

GENDARMERIE
Brigade de Marguerittes 04 66 75 39 40

POMPIERS
Caserne de Marguerittes 18

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

ERDF Dépannage 09 69 32 18 57
Www.erdf.fr

GAZ Urgence sécurité gaz 08 00 47 33 33

SAUR Urgence dépannage
04 30 62 10 09

CONCILIATEUR de JUSTICE
04 66 75 23 25 (Mairie de Marguerittes)
04 66 20 08 91 (Mairie de Rodilhan)
04 66 75 25 16 (Mairie de Poulx)
04 66 20 22 08 (Mairie de Redessan)

ORDURES MENAGERES
04 66 02 54 54 (Nîmes Métropole)

ORANGE
Demandes commerciales 1014
Dysfonctionnement des services Internet 3900
Dysfonctionnement de la ligne téléphonique 1013
Assistance technique mobile 3970 ou 700 depuis votre mobile
Site internet www.orange.fr

La cave et ses vignerons
De 1930 à nos jours…

L'agriculture à Lédenon c'est aussi la vigne qui fait la conquête des plaines, des garrigues jusqu'aux côtes. Ce choix forme encore largement la trame du paysage actuel.

Lors de la crise de la viticulture en 1907, un élan mutualiste et coopératif se forme et l'on voit naître les premières caves coopératives. Lédenon décide de construire à son tour sa cave en 1930 (sous l'impulsion de Mr Autard). Pouvoir est donné aux membres d'acheter le terrain et le matériel. La mairie leur vend un terrain pour 1 franc symbolique le 11 juillet de la même année.

La cave est prête pour accueillir les vendanges d'août-septembre 1931 et le 5 décembre le président donne lecture au conseil du bulletin d'analyse émanant des bureaux du service agronomique.

Le verdict est le suivant : *« Les vins de la cave sont parfaitement constitués, ils sont de bonne tenue à l'air et francs de goût. Leur conservation ne doit pas offrir de difficultés. La teneur en alcool est de 10 degrés ».*

Cette première année affiche presque 5 000 hl du précieux breuvage avec 530 tonnes de raisins récoltés par 64 coopérateurs. La production connaît alors une croissance régulière.

En 1945 on atteint 600 tonnes pour 80 coopérateurs, le double en 1951 avec 86 membres et en 1974 on produit pratiquement 20 000 hl. C'est à cette date que l'on décide de personnaliser les vins dits de « pays » en prenant un nouveau label, celui du Pont du Gard . Le syndicat des « Coteaux du pont du Gard » est ainsi constitué le 16 février 1974.

En 2000 la cave de Lédenon produit 25 000 hl avec 3 000 tonnes de raisins et 42 membres font partit de la coopérative (on remarque ici la diminution du nombre des viticulteurs).

Cette baisse d'activité est encore plus prononcée en 2010 avec une production de 15 000 hectolitres pour environ 2 000 tonnes de raisins, 16 récoltants de Lédenon ont apporté du raisin mais on compte 4 producteurs principaux qui ont fourni la plus grande partie du tonnage.

La cave coopérative est actuellement à 70 % Bio et Il faut 3 ans en conversion pour passer totalement en 100 % Bio.

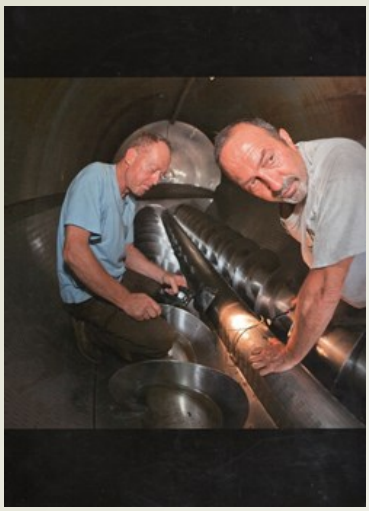

Actuellement les membres de la cave sont des adhérents coopérateurs. Le Directeur de la Cave Coopérative de Lédenon est M. BADON Michel. Celui-ci m'a informé que la cave coopérative fermerait définitivement fin Juin 2019.

A partir de cette date les raisins des adhérents de Lédenon seront acheminés par poly bennes au Caveau d'Héraclès à Vergèze.

Je remercie M. BADON Michel pour son témoignage ainsi que pour ces documents.

En conclusion :

Christian BARTHES

SUPER U

U location

58 avenue Clément Ader - ZAC du Tec
30320 MARGUERITTES
Tél. 04 66 75 68 68 - Fax 04 66 75 68 69

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche matin de 8H30 à 12h30

U DRIVE coursesu.com

coursesU.com

Station service 24h/24h
Lavage automatique 24h/24h

BAR TABAC PRESSE EPICERIE Française des Jeux

COTE PARC

vous accueille du lundi au vendredi de 06h à 13h30 et de 16h à 23h
Du samedi au dimanche de 07h à 14h et de 17h à 23h